



ASSOCIATION LES AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE du canton de Cognin

Permanences de réinscriptions (Réservées aux anciens élèves)

Nouvelle inscription possible pour les fratries

- Lundi 24 juin de 16h30 à 19h30, salle n°1
- Mardi 25 juin de 17h30 à 19h30, salle R.D.C.
- Mercredi 26 juin de 17h30 à 19h30, salle n°7

Attention : Pour permettre de nous organiser au mieux et ainsi d'accueillir de nouvelles inscriptions, sachez qu'au-delà des 3 dates de réinscriptions ci-dessus, vous ne serez plus prioritaires car le nombre de places dans les classes est limité. Merci pour votre compréhension.

Permanences d'inscriptions

- Lundi 01 juillet de 16h30 à 19h30, salle R.D.C.
- Mardi 02 juillet de 17h30 à 19h30, salle R.D.C.
- Mercredi 03 juillet de 17h30 à 19h30, salle n°1

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Fiche d'inscription (téléchargeable sur le site internet)
- Quotient familial pour les habitants du SIVOM de Cognin
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité
- Certificat médical pour les danseurs
- Contrat de vie
- Autorisation de sortie

Important : l'inscription ne sera validée qu'après règlement



Jours de cours des professeurs 2019/2020

Professeur	Christèle BLANC	Marie-Françoise DAULE	Léonora HAUSARD	Christophe MARRILLET	Alain PARAVY	Christine PARRAS
Jour(s) de cours	Jeudi	Vendredi	Lundi Samedi matin	Mardi	Mardi jeudi Vendredi	Mardi Jeudi
Professeur	William PROVENT	Lise TAUPINARD	Sylvain VANDURME	Fabrice VILLARD	Ingrid VERGER	Véronique VESTRI
Jour(s) de cours	Lundi Mardi Mercredi matin	Samedi	Lundi Mardi Mercredi jeudi	Lundi vendredi	Lundi Mardi Mercredi Jeudi	Lundi



Ecole de musique et de danse du SIVOM de COGNIN

Permanences de la rentrée 2019

Professeurs	lundi 02/09	mardi 03/09	mercredi 04/09	jeudi 05/09	vendredi 06/09
DAULE Marie-Françoise					18h30 - Salle 8
HAUSARD Léonora	18h30 - Salle 8				
William PROVENT			18h30 - R.D.C.		Forum des associations à : Cognin, Forgerie 18h00-20h00
MARRILLET Christophe		18h30 - Sous-sol			
PARAVY Alain	Par téléphone au 06 22 26 19 19				
PARRAS-ROLLAND Christine				18h30 - Salle 6	
TAUPINARD Lise		18h30 - Salle 8			
VANDURME Sylvain	18h30 - R.D.C.				
VERGER Ingrid	Par téléphone au 06 71 55 49 26				
VILLARD Fabrice					18h30 - Salle 5

Date de rentrée : Lundi 09 septembre 2019

Ecole de musique et de danse du SIVOM de COGNIN

Planning formation musicale 2019/2020



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HAUSARD Léonora	Eveil musical in English (MS-GS-CP) 17h15-18h00 Salle n°6					
PARRAS-ROLLAND Christine		FM Perfectionnement 18h45-19h30 Salle n°8				
VANDURME Sylvain		FM5 17h45-18h30 Salle n°8				
VERGER Ingrid	FM1 17h15-18h00 FM2B 18h00-18h45 Salle n°8	FM2A 17h15-18h00 FM3A 18h45-19h30 R.D.C.	FMi2 09h45-10h30 Chorale (6-8 ans) 10h30-10h45 "Parcours découverte" (GS-CP-CE1) 10h45-11h30 R.D.C.	FMi1 17h15-18h00 FM3B 18h00-18h45 FM4 18h45-19h30 R.D.C.		
TAUPINARD Lise						Eveils 2 10h00-10h45 (GS) Eveils 1 10h45-11h30 (PS-MS) salle R.D.C.

Ecole de musique et de danse du SIVOM de COGNIN



Planning pratiques collectives 2019/2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Christèle BLANC	<p>Danse Modern'Jazz 1 (4-6 ans ou Eveil) 17h00-17h45</p> <p>Danse Modern'Jazz 2 (7-10 ans ou 1ère et 2ème année) 17h45-18h45</p> <p>Danse Modern'Jazz Ados / Adultes (11 ans et +) 18h45-20h15</p> <p>Canal des Arts</p>				
MEYRIEUX Jean-Louis		<p>Harmonie municipale 20h00-22h00 Salle R.D.C.</p>			
PARAVY Alain		<p>"Musique des Andes" 20h00-21h00 Motte-Servolex</p>		<p>Chorale "si on chantait" 17h45-18h45 Maison Ronde</p>	<p>Musique du Monde 17h45-18h30 Salle R.D.C.</p>
PARRAS-ROLLAND Christine		<p>Chorale "No Mad" 18h00-18h45 Salle n°6</p> <p>chorale "Air de rien" 20h30-21h30 Salle pluryvalente, MONTAGNOLE</p>		<p>Groupe variétés "Insomnia" 19h50-20h50 Salle sous-sol</p>	
VANDURME Sylvain	<p>Orchestre sur Mesure 18h30-19h30 R.D.C.</p>	<p>Chorale "Les Amis du Sourire" 14h45 à 16h45 R.D.C.</p> <p>Chorale "Vimnotes" 19h00-20h00 Presbytère, VIMINES</p>			
VERGER Ingrid	<p>"Les Percutons" 18h45-19h30 Salle sous-sol</p>	<p>"Les Touche à tout" CE1-CE2-CM1 18h00-18h45 R.D.C.</p>			
VESTRI Véronique	<p>Claquettes 1 18h30-19h30</p> <p>Claquettes 2 19h30-20h30</p> <p>RDC château du Forézan</p>				



Ecole de musique du SIVOM de Cognin

Les percutons

20 enfants (maximum) travaillent, chaque semaine, au moyen d'un instrument à percussion, un programme composé spécialement pour eux ceci, afin de se produire dans les diverses manifestations qui composent l'année scolaire.

- Pas de maîtrise ou de niveau musical exigé
- Apports personnels
- Acquérir une maîtrise instrumentale de base
- Jouer du répertoire en ensemble
- Jouer de mémoire des pièces musicales
- Exécuter des pièces rythmiques en situation de déambulation
- Etre en capacité de se produire en public
- Adopter la bonne posture pour la pratique instrumentale
- Etre à l'écoute des autres pratiques
- Etre en capacité d'attention et de concentration dans les séances
- Etre assidu(e) pour un bon fonctionnement du groupe

L'orchestre sur mesure

Composés d'instrumentistes à vents, à cordes, à claviers et à percussions, cet ensemble multigénérationnel aborde un répertoire choisi et construit spécifiquement pour le niveau de chaque instrumentiste.

Niveau exigé : à partir de la troisième année instrumentale.

Objectifs :

- Favoriser la pratique collective
- Aborder un répertoire éclectique
- Jouer des œuvres au moyen de partitions
- Se produire en public
- La régularité dans la pratique instrumentale est exigée pour un bon fonctionnement



Ecole de Musique et de Danse du Canton de COGNIN Formulaire d'inscription

4 rue de l'Epine
73160 COGNIN
Tel : 04 79 70 45 46
Contact : emdccsivomdecognin@gmail.com
www.e-m-d-cognin.fr

ELEVE

Nom : _____ Niveau scolaire : _____ Etablissement scolaire : _____

Prénom : _____ Date de naissance : _____ activité : _____

RESPONSABLE LEGAL

Mère : Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Adresse : _____ CP Ville _____

☎ Domicile : _____ ☎ Professionnel : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Père : Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Adresse : _____ CP Ville _____

☎ Domicile : _____ ☎ Professionnel : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Personne à prévenir en cas d'absence ou retard : M _____

lien de parenté : _____ portable _____

Pièces à fournir :

- Autorisation de droit à l'image signée
- Attestation de la CAF, quotient < 1159€ pour les habitants de Cognin, Jacob, Montagnole, St Cassin, Vimines, St Sulpice (sans ce document vous serez facturés au tarif maximum en attendant de nous le fournir)
- Justificatif de domicile pour les habitants de Cognin, Jacob, Montagnole, St Cassin, Vimines, St Sulpice (facture eau, EDF, avis d'imposition)
- Photo d'identité récente
- Document de contrat de vie de l'école, signé par les parents
- Autorisation parentale de sortie
- Certificat médical pour l'activité danse
- Paiement** (il doit être fait dès l'inscription, avec la possibilité d'être échelonné en 4 fois maximum, si désistement, l'adhésion de 73€ ne sera pas rendue).

J'atteste que mon enfant est couvert par une responsabilité civile.

Signature du responsable légal

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Profession : _____ Activité choisie: _____

Adresse : _____

CP Ville _____

☎ Domicile : _____

☎ Professionnel : _____

Portable : _____

E-mail : _____

Pièces à fournir :

- Autorisation de droit à l'image signée
- Justificatif de domicile pour les habitants de Cognin, Jacob, Montagnole, St Cassin, Vimines, St Sulpice (facture eau, EDF, avis d'imposition)
- Photo d'identité récente
- Document de contrat de vie de l'école, signé
- Certificat médical pour l'activité danse
- Paiement** (il doit être fait dès l'inscription, avec la possibilité d'être échelonné en 4 fois maximum, si désistement, l'adhésion de 73€ ne sera pas rendue).
- J'atteste que je suis couvert(e) par une responsabilité civile.

Signature

SENSIBILISATION A LA MUSIQUE

B

- Eveil Musique 1
- Eveil musique 2
- Eveil In English

FORMATION MUSICALE

B

- F.M initiation 1 (CP-CE1)
- F.M initiation 2 (CE)
- F.M.1 (CM / 6ème)
- F.M.2 A
- F.M.2 B
- F.M.3 A
- F.M.3 B
- F.M.4
- Perfectionnement
- F.M.P.

**PREFIGURATION A L'ENSEIGNEMENT
SPECIALISE* et ateliers**

C

- Violon
- Guitare
- Clavier
- Accordéon (location instrument)
- Percussions
- Percussions Digitales
- Cuivres
- Clarinette
- Flûte traversière

*Si il y a 6 élèves de la même commune dans le même atelier, possibilité de le faire dans le lieu d'habitation

Danse

A

- Danse 1 (4-6 ans)
- Danse 2 (7-10 ans)
- Danse 3 (ados - adultes)
- Claquettes 1
- Claquettes 2

Les « Touche à tout » et parcours découverte

C

- « Touche à tout »
- « Parcours découverte »

COURS INDIVIDUEL

- Accordéon
- Violon
- Harpe
- Guitare
- Clarinette
- Saxophone
- Flûte traversière
- Flûte à bec
- Flûte de pan
- Piano
- Synthétiseur
- Percussions
- Percussions Digitales
- Trompette
- Trombone à coulisse
- Cor d'harmonie
- Euphonium

D = D + B + F

D

PRATIQUE COLLECTIVE

F

- Les percuteurs
- Orchestre « sur mesure » (junior)
- Orchestre d'harmonie
- Musique des Andes
- Orchestre variétés
- No Mad
- Music'Ados
- Musique du monde

LETTRE TARIF

Danse

- Danse 3 (ados - adultes)
- Claquettes 1
- Claquettes 2

A

COURS INDIVIDUEL

- Accordéon
- Violon
- Harpe
- Guitare
- Clarinette
- Saxophone
- Flûte traversière
- Flûte à bec
- Flûte de pan
- Piano
- Synthétiseur
- Percussions
- Percussions Digitales
- Trompette
- Trombone à coulisse
- Cor d'harmonie
- Euphonium

D = D + B + F

D

PRATIQUE COLLECTIVE

- Orchestre d'harmonie
- Musique des Andes
- Orchestre variétés
- No Mad

F

Chorale

- Chorale VIMINES
- Chorale MONTAGNOLE

G

COURS ADULTES

- Instrument :
 - o 20 min
 - o 30 min

E = E + F

E

- Formules :
 - o 11 cours
 - o 16 cours

E

LETTRE TARIF



ASSOCIATION LES AMIS DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE du canton de Cognin

Autorisation d'utilisation d'image

Dans le cadre des enseignements proposés par l'école de musique du canton de Cognin, des élèves ou des professeurs pourront être photographiés ou filmés dans le but d'illustrer les activités pédagogiques ou les actions culturelles concourant au rayonnement de l'école sur l'ensemble du canton.

Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves, les professeurs ou leur famille, dont le nom ne sera de toute façon pas employé.

La publication de photographies de personnes identifiables ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés ou de leurs parents (ou représentants légaux) s'ils sont mineurs. En cas de refus, les photographies où les personnes pourraient être identifiées ne seraient publiées qu'en rendant ces dernières non reconnaissables (utilisation de logiciels de retouche d'image).

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent l'élève ou le professeur est garanti, permettant à tout moment de vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait des photographies.

Je soussigné(e)

Parent ou responsable légal de(s) enfant(s)

Autorise :

- La publication de photographie de l'enfant susnommé (1)
- La publication de ma photographie (1)

Dans les brochures éditées pour le compte des six communes du canton de Cognin ou de l'école de musique OUI-NON

Sur le site internet des six communes du canton de Cognin ou de l'école de musique OUI – NON

A compléter selon la situation familiale :

L'intéressé(e)	Le père	La mère	Le représentant légal
Date : Signature :	Date : Signature :	Date : Signature :	Date : Signature :

(1) : Rayer la mention inutile



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU CANTON DE COGNIN

Contrat de vie : engagements de l'élève et de l'adhérent

Le contrat de vie règle les relations entre les membres de la collectivité dans un esprit de respect mutuel, de sécurité et d'efficacité. Tous les adhérents de l'association s'engagent à le respecter. Il est remis en main propre aux responsables légaux des élèves mineurs au moment de l'inscription. Le coupon ci-dessous devra être signé et remis au bureau pour que l'inscription soit effective.

Article 1 : cotisation et droits d'inscription

Chaque adhérent doit s'acquitter de la totalité de sa cotisation annuelle lors de l'inscription. Aucun remboursement n'est effectué après le début des activités ou des cours. Aucune facture ne sera donnée si le dossier et le règlement ne sont pas complets. Les chèques vacances ne sont acceptés qu'entre juin et novembre.

Article 2 : respect des personnes, du matériel et des locaux

Les élèves et les adhérents de l'école s'engagent à se respecter mutuellement, à prendre soin du matériel qui leur est confié et des locaux qu'ils fréquentent en intra comme dans le cadre des activités extérieures.

Article 3 : sécurité des enfants

Sans autorisation signée des responsables légaux, l'enfant, jusqu'à 9 ans, n'est pas autorisé à sortir de l'école sans être accompagné d'un adulte identifié par son professeur ou un membre de la direction. Les enfants attendent leurs parents à l'intérieur des murs ou dans la cour de l'école et leur départ doit être impérativement signalé au professeur. Si une personne inconnue doit venir chercher l'enfant, les responsables légaux doivent en avoir averti l'école la veille au plus tard.

Article 4 : instrument

Le choix de l'instrument est un engagement pour l'année. Seuls les élèves ayant obtenu le module d'évaluation de formation musicale de second cycle sont dispensés de cours de formation musicale. Certains instruments sont prêtés. Les élèves s'engagent à en prendre soin.

.../...

Article 5 : assiduité et ponctualité

Les élèves s'engagent à se montrer assidus et ponctuels aux cours, de même à participer aux manifestations (sous risque de ne plus être prioritaire à la rentrée suivante si cet engagement n'est pas respecté). En cas d'absence, les responsables légaux sont tenus d'en informer l'école et le professeur dans les plus brefs délais. Nous rappelons que l'école de musique et de danse ne fait pas les « ponts ». L'absence des élèves doit être signalée également ces jours-là. Les retards pour venir chercher les enfants à l'école doivent faire l'objet d'un message écrit ou vocal. Quand ce sont les élèves qui manquent leur cours, les professeurs ne sont pas dans l'obligation de le remplacer.

Article 6 : réclamations

En cas de grief ou de réclamation, les adhérents s'engagent à en informer par écrit la présidence de l'association qui les informera des suites données à leur courrier. En aucun cas, les salariés ne doivent être pris à partie dans le cadre de leurs activités professionnelles ou en présence des élèves.

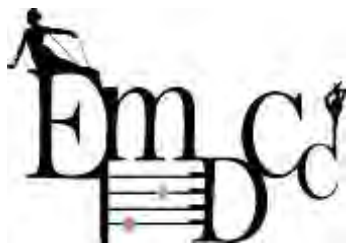
Article 7 : changements de coordonnées

Les adhérents s'engagent à signaler à l'école tout changement d'adresse postale, d'adresse mail ou de numéro de téléphone.

Je, soussigné adhérent ou responsable légal de l'élève déclare avoir pris connaissance du contrat de vie de l'EMDCC et m'engage à en accepter les clauses.

A Cognin, le

Signature de l'adhérent ou de l'élève et de ses responsables légaux.



AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e)

représentant(e) légal(e) de l'élève / des élèves (*)

.....

autorise mon/mes enfant(s) (*)

n'autorise pas mon/mes enfant(s) (*)

en classe(s) de :

A sortir à toute heure vacante de son emploi du temps (y compris en cas de modification de son emploi du temps ou d'absence d'un enseignant).

A

Le.....

Signature

(*) Cocher puis rayer la mention inutile

TARIFS 2019 - 2020

SIVOM

ENFANTS		Communes du canton				
		QF supérieur à 1159	QF entre 804 et 1159	QF entre 556 et 803	QF entre 310 et 555	QF inférieur à 309
Danse	A	216	207	198	188	180
Eveil musical enfant (3-6 ans)	B	219	210	204	194	186
Formation Musicale seule (FM)	B'	258	247	236	223	212
ATELIER / Préfiguration à l'enseignement spécialisé Guitare, claviers, cuivres, chant, percussions (atelier) TOUCHE A TOUT	C	285	271	261	248	238
Atelier + FM	C'	310	296	283	270	257
Pratique Instrumentale et Formation Musicale						
		QF supérieur à 1159	804 à 1159	556 à 803	310 à 555	QF inférieur à 309
FM + instrument et/ou pratique collective ou Hors cursus (20 min Cycle 1, 30 min Cycle 2)	D	638	601	566	533	498
cours particulier ou deuxième instrument (20')	D'	800				
cours particulier ou deuxième instrument (30')	D''	1150				
ADULTES		Cours à l'année 34 semaines				
Instr et pratiq coll (20 min)	E	800				
Instr et pratiq coll (30 min)	E'	1150				
Pratiques collectives	F	101				
Claquettes	G	204				
Chorales	H	108				
Formule Adultes 11 cours (30 min)	I	431				
Formule Adultes 16 cours (30 min)	I'	594				

Réduction de 45€ pour le 2ème membre de la famille inscrit

Réduction de 55€ pour le 3ème membre de la famille inscrit

L'adhésion de 73€ est comprise dans les tarifs et en cas de désistement elle ne sera pas rendue

* Pratique collectives: orchestres junior, d'harmonie, de variétés, musique des Andes, accompagnement piano,...

TARIFS 2019 - 2020

EXTERIEUR

ENFANTS

Danse	276	A
Eveil musical enfant (3-6 ans)	244	B
Formation Musicale seule (FM)	289	B'
ATELIER / Préfiguration à l'enseignement spécialisé Guitare, claviers, cuivres, chant, percussions (atelier) TOUCHE A TOUT	358	C
Atelier + FM	401	C'
Pratique Instrumentale et Formation Musicale		
FM + instrument et/ou pratique collective ou Hors cursus (20 min Cycle 1, 30 min Cycle 2)	800	D
cours particulier ou deuxième instrument (20')	800	D'
cours particulier ou deuxième instrument (30')	1150	D''

ADULTES Cours à l'année 34 semaines

Instrument et pratique collective (20 mn par cours)	800	E
Instrument et pratique collective (30 mn par cours)	1150	E'
Pratiques collectives	101	F
Claquettes	204	G
Chorales	108	H
Formule Adultes 11 cours (30 min)	431	I
Formule Adultes 16 cours (30 min)	594	I'

Réduction de 45€ pour le 2ème membre de la famille inscrit
Réduction de 55€ pour le 3ème membre de la famille inscrit
L'adhésion de 73€ est comprise dans les tarifs et en cas de désistement elle ne sera pas rendue

TARIFS 2019 - 2020

COGNIN

ENFANTS		Communes du canton				
		QF supérieur à 1159	QF entre 804 et 1159	QF entre 556 et 803	QF entre 310 et 555	QF inférieur à 309
Danse	A	216	207	198	188	180
Eveil musical enfant (3-6 ans)	B	219	210	204	195	186
Formation Musicale seule (FM)	B'	259	247	236	224	212
ATELIER / Préfiguration à l'enseignement spécialisé Guitare, claviers, cuivres, chant, percussions (atelier) TOUCHE A TOUT	C	285	271	261	248	238
Atelier + FM	C'	310	296	283	270	257
Pratique Instrumentale et Formation Musicale						
		QF supérieur à 1159	804 à 1159	556 à 803	310 à 555	QF inférieur à 309
FM + instrument et/ou pratique collective ou Hors cursus (20 min Cycle 1, 30 min Cycle 2)	D	475	443	433	396	371
cours particulier ou deuxième instrument (20')	D'	800				
cours particulier ou deuxième instrument (30')	D''	1150				
ADULTES		Cours à l'année 34 semaines				
Instr et pratiq coll (20 min)	E	800				
Instr et pratiq coll (30 min)	E'	1150				
Pratiques collectives	F	101				
Claquettes	G	204				
Chorales	H	108				
Formule Adultes 11 cours (30 min)	I	431				
Formule Adultes 16 cours (30 min)	I'	594				

Réduction de 45€ pour le 2ème membre de la famille inscrit
Réduction de 55€ pour le 3ème membre de la famille inscrit
L'adhésion de 73€ est comprise dans les tarifs et en cas de désistement elle ne sera pas rendue

* Pratique collectives: orchestres junior, d'harmonie, de variétés, musique des Andes, accompagnement piano,,